PAPI Sambre : Prévention des inondations

Les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) sont initiés par l'État. Ils ont pour objet de promouvoir une gestion globale des risques d'inondation à l'échelle d'un bassin versant, en vue de réduire leurs conséquences sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement. Ces programmes sont portés par les collectivités territoriales ou leurs groupements en partenariat étroit avec l'État.

A partir d'un diagnostic permettant de caractériser la fragilité du territoire aux inondations, l'objectif est de mettre en œuvre des actions concrètes pour lutter contre les inondations.

Depuis 2018, le Parc naturel régional de l'Avesnois coordonne avec la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre et le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien des Cours d'Eau de l'Avesnois, l'élaboration du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) sur le bassin versant de la Sambre.

Le bassin versant de la Sambre est régulièrement touché par des événements météorologiques exceptionnels, qui engendrent des inondations par ruissellement rural, urbain, débordement de cours d'eau et de réseau. C'est en ce sens, qu'il est essentiel de mettre en œuvre un PAPI sur ce territoire de 122 communes.

Le PAPI Sambre s'articule autour de 6 axes, allant de la connaissance du risque, de la surveillance et de la prévention des crues, à la gestion de crise et des écoulements, en passant par la réduction des fragilités.

Une étude hydraulique, pourquoi faire ?

L'étude hydraulique du PAPI Sambre vise à proposer un programme d'actions, de travaux et d'aménagement afin de réduire le risque d'inondation sur l'ensemble du bassin versant de la Sambre. Le Parc naturel régional de l'Avesnois a mandaté le bureau d'études Sépia conseils, ISL Ingénierie et le cabinet de géomètres experts INGEO.

Cette étude comprend cinq phases dont la modélisation du risque inondation, l'identification des enjeux exposés et l'élaboration du programme de travaux. La réalisation du modèle hydraulique nécessite **la création de levés topographiques des ouvrages** (ponts, buses, passages à gué, etc.) du territoire par un géomètre.

Le cabinet de **géomètres experts INGEO** interviendra à partir du mois de janvier 2022, pour une **durée de 5 mois sur le périmètre du PAPI de la Sambre** pour effectuer ces levés. Vous serez certainement amené à les croiser lors de leurs déplacements. Le travail sera réalisé le long des cours d'eau. Nous vous remercions de leur réserver un bon accueil.

Le Parc naturel régional de l'Avesnois – cour de l'abbaye 59550 Maroilles.
Tel : 03 27 77 51 60 - contact@parc-naturel-avesnois.fr.
Vous souhaitez en savoir plus sur les actions et missions du Parc : www.parc-naturel-avesnois.fr
Photo ©PNRA

Chiffres clés du PAPI Sambre :

122 communes
7 intercommunalités
2 Départements
1200 km de linéaires de cours d'eau